

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2020

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Communication du bilan social 2019

Rapporteur : Philippe Laurent

Tous les deux ans, la ville de Sceaux élabore le rapport sur l'état de la collectivité au 31 décembre de l'année précédente, conformément à la réglementation. Elle rédige à cette occasion un bilan social qui complète et enrichit le rapport sur l'état de la collectivité.

Le bilan social 2019 ci-joint est une photographie du personnel de la Ville et du Centre communal d'action sociale à un moment donné, soit le 31 décembre 2019. Il apporte une vue d'ensemble des caractéristiques du personnel et permet de déceler les axes de progrès et les points forts de la collectivité.

Il est accompagné cette année d'un bilan relatif à la protection sociale du personnel de la Ville et du CCAS pour les années 2018, 2019 et 2020.

Il est proposé au conseil municipal de prendre acte de la communication du bilan social ci-joint.